



MORVAN

JET-AOUT 1978

« Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre » Joseph PASQUET

Le numéro : 8 F - Abonnements (2 numéros) : 15 F

BULIN DE L'ACADÉMIE DU MORVAN

Maître du Bulletin

- de l'Académie (D' Olivier, chancelier perpétuel)
- des arts et des lettres de l'Avalonnais (Marcel Meunier)
- du folklore concernant Brassy et Dun-les-Places (Martine)
- de la géographie du Morvan (1966-1974), par Marie-Hélène Millot

Il est demandé aux abonnés qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement pour 1978 de bien vouloir se mettre à jour. Pour tout envoi, y compris celui des fascicules anciens (n° 1 à 5), s'adresser à M. Roblin, secrétaire de l'Académie, rue du Lavoisier, 58120 Château-Chinon.

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ACADÉMIE du Morvan a tenu, le samedi 1^{er} juillet, son assemblée générale statutaire annuelle à la Maison des Jeunes et de la Culture de Château-Chinon. Une centaine de nos confrères assistaient à cette réunion qui est, chaque année, l'occasion d'une prise ou d'une reprise de contact entre tous ceux, membres titulaires ou correspondants, qui s'intéressent aux activités de notre compagnie.

En l'absence de l'amiral de Bourgoing, président de l'Académie, élu de notre région, il appartenait à M. Jacques Thévenet, vice-président, de diriger cette réunion, animée par notre chancelier perpétuel, le D^r Olivier. A leurs côtés avaient pris place MM. le docteur Petit, trésorier, et J. Roblin, secrétaire.

Hommage à Louis Gallois

Les premières paroles de M. Jacques Thévenet furent pour rendre à la mémoire de notre regretté confrère Louis Gallois, trésorier honoraire, un hommage sensible et émouvant :

Nombreux, dit-il, sont ceux d'entre nous qui savent qu'après de Joseph Pasquet, tant les liens de l'amitié et des vœux communes les unissaient, Louis Gallois pouvait être considéré comme un des fondateurs de notre groupement auquel il apporta, jusqu'à la limite de ses forces, son assiduité, son dévouement et les moyens matériels les plus efficaces.

C'est ici même, dans notre capitale du Haut-Morvan, que, le 8 octobre 1897, naissait Louis Gallois. Après l'enfance au Moulin d'Yonne, les études à l'Institution de Saint-Romain et à Moulins-sur-Allier, la fin prématurée de son père le mit en devoir, très jeune, d'assurer l'exploitation du moulin familial.

Engagé en 1914, à 18 ans, il reprit après la guerre son ancienne idée : utiliser à de meilleures fins dans son secteur le cours de l'Yonne. Grâce à l'affectionnueuse confiance que lui portait sa mère, il fut en mesure, dès 1921, d'acquiescer et de reprendre en main l'usine hydro-électrique de Château-Chinon et construire, les années suivantes, le barrage et l'usine de la Pierre-Glissotte, qui produisit annuellement 2.500.000 kw-h.

C'est en 1928 qu'il fonda la Société Hydroélectrique et Industrielle du Morvan, célèbre depuis sous le nom de Société Morvan. Cette industrie du caoutchouc a largement contribué à fixer, à maintenir dans la région, un grand nombre de familles, à une époque de dépeuplement et d'abandon de nos campagnes.

Et nous pouvons affirmer aujourd'hui que survi-

vront longtemps cet attachement au pays et cet esprit créateur : Château-Chinon, désormais riche de cet héritage, avec la renaissance d'une nombreuse famille intimement unie, en tirera le souffle.

Rapport financier

Avant de présenter le rapport financier, M. le D^r Petit s'associe à l'hommage qui vient d'être rendu à son prédécesseur, et souligne avec quelle scrupuleuse attention il administrait les finances de l'Académie.

Puis il donne de différents postes de la trésorerie qui se résumait ainsi :

Solde créditeur au 31 décembre 1976 : 20.898 F.

Recettes de l'exercice 1977 (cotisations, subventions, ventes et abonnements) : 14.682,80.

Dépenses (impression du bulletin, papeterie, frais généraux et divers) : 7.774.

Solde créditeur au 31 décembre 1977 : 27.833,38.

Pour l'année 1978 les prévisions budgétaires s'équilibrent, en recettes et dépenses, à 26.385 F.

Mis aux voix, ce rapport est adopté à l'unanimité.

Le rapport moral

Au cours de son essai très substantiel, M. le D^r Olivier, chancelier perpétuel, dressa le bilan des activités de l'année écoulée et rappela les buts, les orientations et les projets de l'Académie du Morvan :

Au lendemain du décès de Joseph Pasquet, dit-il, j'ai reçu la charge de maintenir et de poursuivre au mieux, sans directives spéciales, mais aussi sans le prestige, ni l'autorité des qualités de mon illustre prédécesseur. N'ayant pour tout viatique que la foi dans l'ouvrage et le respect de la volonté du disparu, je me suis employé à constituer une cellule de maintenance avec Jean Séverin, qui alors était spécialement chargé de la page, avec Albert Jaillat qui allait assurer au pilon un secrétariat rapidement efficace, et avec Louis Gallois, trésorier en fonction, qui accepta sans hésiter la réelle contrainte d'une réunion mensuelle à Château-Chinon, non seulement pour assurer une permanence et pour expédier les affaires courantes, mais aussi pour établir la concertation collégiale qui me paraissait indispensable à la garantie du destin encore bien incertain de notre association.

Or Louis Gallois n'avait-il pas été déjà aux affaires comme trésorier et surtout comme proche ami du chancelier ? C'est dire combien sa présence nous fut utile et d'autant plus efficace qu'il n'a, à ma

connaissance, manqué qu'une seule de ces réunions que nous tenions le premier dimanche de chaque mois, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige dans le Morvan. Il serait pourtant bien aventureux d'affirmer que notre commune détermination fut toujours assortie d'une égale sérénité. Nos discussions étaient très animées et Louis Gallois ne s'y montrait pas le moins déterminé. Mais grâce à ce foyer ardemment entretenu, les mois s'écoulaient sans que, malgré certaines augures aucune difficulté majeure n'apparaisse dans la vie ordinaire de l'Académie : et ceci jusqu'à ce que vienne le temps des adaptations et des mutations qui marquent toute croissance. Notre équipe devenue plus nombreuse s'en trouva notablement modifiée et Louis Gallois, trahi par ses forces, dut abandonner sa charge sans cesser d'ailleurs de participer à nos délibérations avec la même et rude franchise souvent tempérée, aux termes du débat, par une main tendue à son contradicteur : « Vous ne m'en voulez pas ». Eh bien non, Louis Gallois, il ne vous en voulait pas puisqu'à ses yeux comme aux yeux de tous, vous n'aviez jamais cessé, ni dans vos choix, ni dans vos propos, d'être l'académicien passionné que j'ai évoqué et qui eut, je le crois, avant de nous quitter, l'assurance que l'Académie qu'il avait si longtemps et si bien servie, était désormais dotée de moyens à la mesure de ses projets.

Le principal artisan de notre équilibre est sans nul doute notre actuel conseil d'administration. Composé d'hommes responsables qui évitent les palabres et ignorent, autant que faire se peut, l'absentéisme, votre groupe de gestion travaille selon une répartition claire des tâches et des rôles.

C'est à Joseph Petit qu'a été confié notre trésor. Sa tâche n'est ni simple, ni plaisante. Il l'accomplit pourtant avec une prudence et une rigueur que nous avons appréciées, au sein du conseil, tout au long de l'année. A ce mérite il faut ajouter une quasi permanente disponibilité pour toute mission académique en territoire éducatif. Plus encore, ne lui arrive-t-il pas de requérir telle jeune personne de sa parenté et de la mettre aussi discrètement que bénévolement au service de l'Académie ? Qu'elle en soit remerciée. La meilleure façon de faciliter le travail de Joseph Petit est de répondre sans retard à ses appels. Si d'aventure, aujourd'hui même, certains d'entre vous ne sont pas encore en règle avec notre trésorerie, qu'ils s'y mettent avant ce soir. Merci.

Le bulletin

Quant au bulletin qui est l'une des deux images de marque de l'Académie, chacun sait la scrupuleuse attention que nous apportons à sa composition.

montré sa capacité de mener à bien une telle opération. Or il n'est pas toujours donné à une association de ce type, même plus ancienne et même plus nombreuse, de la réussir car il faut disposer non seulement d'une assez vaste audience et des moyens de diffusion suffisants, mais aussi du consensus du plus grand nombre qui soutienne effectivement l'effort des organisateurs et constitue un éventuel recours. Nos remerciements doivent aller à trois des nôtres : d'abord au professeur Claude Rolley qui nous a pris en charge pendant toute la durée de notre séjour ; à Joseph Petit qui, pour la circonstance, s'est fait intérimaire actif, et à Mlle Picard qui a si bien réussi avant notre départ, les brillants rattrapages des inévitables défections de dernière heure, assurant ainsi un effectif complet dans l'avion.

Cela nous encourage à demander à l'assemblée générale son accord de principe pour l'étude d'un second voyage visant à conduire, en 1979 si possible, l'Académie soit en Crète, ce qui constituerait un passionnant complément de notre périple, soit en Ecosse, comme certains l'ont proposé.

Et puisque nous en sommes aux voyages, je vous propose, au nom du conseil d'administration, la visite du château de Couches pour notre sortie d'automne fixée au dimanche 1^{er} octobre. Nous serions accueillis par le propriétaire qui est aussi l'exploitant du vignoble voisin, ce qui nous permettrait de connaître le domaine sous son double aspect archéologique. Marcel Barbotte a pris les contacts nécessaires. Il est en mesure de vous donner les renseignements utiles.

Outre cette animation qui nous offre les indispensables occasions de nous retrouver, nous avons poursuivi l'étude d'un grand projet qui est dans le droit fil de notre vocation. Il s'agit de rechercher comment l'Académie du Morvan pourrait assurer la publication de la thèse de notre vice-président, le professeur Claude Régnier, thèse consacrée, vous le savez, aux parlers morvandiaux. Mise à part sa valeur scientifique c'est un document majeur de notre bibliographie régionale qui restera à peu près inaccessible si nous ne parvenons pas à mobiliser l'intérêt d'un mécène. Il n'est pas douteux que rien ne sera possible si nous n'obtenons pas, d'une manière ou d'une autre, le financement de l'opération après avoir établi le contingentement minimum du tirage en fonction du nombre des acheteurs institutionnels, Société Savante, collectivités et bibliothèques publiques. Or l'académie a acquis suffisamment de crédit pour qu'il nous ait été demandé de chiffrer le coût de l'entreprise et de le soumettre à l'attention très bienveillante du président du Conseil général de la Nièvre.

La seconde partie de l'assemblée allait être consacrée à la conférence que devait faire M. William Tyler, ancien ambassadeur des U.S.A., sur « Quelques aspects particuliers des rapports franco-américains depuis 1940 ». S'exprimant dans une forme parfaite et avec une rare aisance dans notre langue, dont il possède toutes les finesses, l'orateur sut retenir l'attention de l'auditoire, qui ne lui ménagea pas ses applaudissements. Nous reproduisons ici les passages essentiels de son exposé.

« Pour comprendre l'attitude de l'Amérique en 1940 à l'égard de la guerre, il faut remonter aux origines de son existence nationale et méditer les paroles de Georges Washington dans son discours d'adieu en 1796 : *Agissez en bonne foi envers toutes les nations. Cultivez la paix et la justice avec chacune d'elles. La nation qui entretient systématiquement avec une autre, soit les sentiments de haine, soit les sentiments d'affection, devient en quelque sorte l'esclave ou bien de son hostilité ou de son affection. L'une ou l'autre suffit pour la pousser à négliger ses devoirs et ses propres intérêts.* Notre politique véritable doit être celle d'éviter toute alliance permanente avec une autre région du monde, quelle qu'elle soit. Il n'y a pas de plus grave erreur que celle de s'attendre à des faveurs désintéressées d'un pays à l'autre, ou de compter sur elles.

Ces sentiments traduisent le rêve américain de la création d'un monde nouveau échappant non seulement aux problèmes et aux servitudes de la vieille Europe, mais aussi aux conditions qui précipitaient fréquemment la guerre entre ses peuples.

Moins de trente ans plus tard, en 1823, cette même détermination d'échapper à l'engrenage social, politique et militaire européen fut de nouveau affirmée dans la soi-disant doctrine du président Monroe, dont l'essentiel peut se résumer comme suit : les Etats-Unis sont opposés à toute politique coloniale ou ingérence, de la part de l'Europe, dans l'hémisphère occidental. L'Amérique n'a jamais intervenu et n'entend pas intervenir dans une guerre entre puissances européennes.

Il n'est pas étonnant qu'en 1914 l'opinion américaine était dans sa quasi totalité fermement opposée à toute ingérence dans la guerre qui, d'ailleurs, ne représentait pas à ses yeux une menace contre ses intérêts nationaux. Néanmoins, elle était largement favorable à la cause des alliés, grâce d'une part aux liens historiques avec l'Angleterre, et d'autre part à la tradition d'amitié avec la France datant de la guerre pour l'indépendance. Et puis, malgré les millions d'Américains d'origine allemande, les rapports avec l'Allemagne manquaient de cordialité.

Ceci explique en partie pourquoi, malgré les efforts acharnés du président Wilson pour maintenir l'Amérique hors de la guerre,

le neutralisme américain a en fait penché, dès le début des hostilités, en faveur des alliés. Mais n'oublions pas non plus le rôle des considérations économiques. Même avant 1914 notre commerce avec l'Angleterre et la France était bien plus important qu'avec l'Allemagne ; et lorsque les alliés eurent imposé leur blocus, notre commerce avec celle-ci devint négligeable.

Moins d'une année après le début de la guerre, nos intérêts économiques et ceux des alliés étaient si étroitement liés, que leur rupture aurait été pour nous une catastrophe. Cette convergence de la sympathie envers les alliés et des intérêts économiques nationaux poussa Wilson et le gouvernement à refuser l'imposition d'un embargo sur l'exportation d'armes et de munitions aux alliés.

On connaît le reste. Cependant, tout de suite après la victoire, les sentiments isolationnistes se firent de nouveau entendre. L'opposition au traité de Versailles se manifesta — pour des raisons différentes — de plus en plus. Wilson avait personnellement insisté pour que la charte de la Société des Nations fut incorporée dans le texte du traité de paix. Idéalement, il avait sans doute raison. Politiquement, c'était funeste.

Dans les années 30, devant la menace grandissante d'une nouvelle guerre, le sentiment isolationniste ne fit que durcir. Tous les efforts pour démontrer au peuple américain que les puissances fascistes se préparaient à foncer sur les démocraties et que le système de la sécurité collective se disloquait à vue d'œil, tombaient sur des oreilles sourdes. Ils ne rappelaient que trop les refrains et les slogans de vingt ans plus tôt. Aux yeux de mes compatriotes, la guerre à laquelle l'Amérique avait participé afin de sauver la démocratie n'avait eu comme résultat que de transformer l'Europe en un continent dans lequel la démocratie se trouvait de nouveau en danger de mort. Un nombre non négligeable d'Américains pensait que la menace principale d'une nouvelle guerre viendrait non pas de Hitler, mais de ce qu'on appelait les « nationalistes internationalistes » qui essaieraient d'y entraîner l'Amérique, parmi lesquels, d'ailleurs, figurait modestement vote humble serviteur.

Le 1^{er} septembre 1939 n'apporta aucun changement dans cette attitude. Le congrès — c'est-à-dire la Chambre des Représentants et le Sénat — était farouchement opposé à toute mesure susceptible d'enfreindre le principe de la neutralité. D'autre part, pendant la « drôle de guerre », il y avait ceux qui croyaient à l'économie de l'Allemagne incapable de supporter longtemps une guerre d'usure et qui pensaient que les Etats-Unis pourraient ainsi jouer sans danger le rôle d'intendant pour les forces alliées. En fait, il fallut attendre la défaite de la France, la menace contre l'Angleterre et l'invasion de

la Russie pour qu'un changement se produisit dans l'opinion publique.

La rapidité de l'évolution qui se fit dans l'opinion est démontrée par le fait qu'en juin 1940, moins d'un tiers pensaient que les alliés pourraient gagner la guerre, et que dix mois plus tard le Congrès n'avait pas hésité à verser la somme de 37 milliards de dollars pour le réarmement national et pour l'aide aux alliés.

Vous m'excuserez si j'évoque ici des souvenirs personnels. Je pense qu'il y avait à l'époque peu d'Américains ayant autant de raisons que moi de ressentir dans les tréfonds de leur âme le drame de la France en 1940. Je me trouvais alors à l'université de Harvard près de Boston. Très rapidement il se constitua un petit groupe d'Américains francophiles et francophones qui organisèrent des émissions radiophoniques en français à l'intention de la France, grâce aux antennes d'une rare station à ondes courtes aux Etats-Unis, située à Boston. Nous étions peu de chose auprès de la BBC et de ce qui devint plus tard : « La voix de l'Amérique » mais nous avions l'avantage d'être à l'époque une des rares sources d'information sur ce qui se passait aux Etats-Unis. Dès le début, nous avons commencé à recevoir un courrier abondant provenant non seulement de la France métropolitaine mais de différentes parties de l'empire français. Nous étions donc assez bien renseignés sur l'état d'esprit des Français et puisque Radio Boston diffusait des programmes en un nombre considérable de langues, sur l'attitude d'autres pays. Nous fumes frappés par le fait que malgré la défaite et ses conséquences si pénibles, les lettres que nous recevions respiraient la ferme volonté d'endurer, de tenir, jusqu'à ce que la France serait en mesure de se relever. L'espoir était, aussi, souvent exprimé — vous pensez bien — que l'Amérique arrive à temps...

Nous nous sentions tous plus ou moins gaullistes, non pas dans

un sens « politique », bien sûr, mais tout simplement et naturellement parce que l'appel du général de Gaulle du 18 juin nous paraissait résumer ce que nous espérons et attendions des Français. Ce refus de la France d'accepter la défaite fut incarné pour nous en la personne du capitaine de vaisseau Louis Blaison, commandant le sous-marin *Le Surcouf*, qui avait rallié les forces de la France libre avec tous les membres de son équipage. Il arriva un jour avec son sous-marin à la base navale de Boston, et il adressa un message à la France sur nos antennes. Nous étions avec lui dans le studio et je n'ai pas à vous décrire l'émotion qui nous étreignait.

Quand je pense à la conjoncture militaire à l'époque et au dynamisme de la majorité isolationniste, je reste étonné de notre confiance inébranlable en l'avenir. Nous ne doutions pas un instant que le moment viendrait quand l'Amérique ne pourrait plus rester en dehors d'un conflit où se jouait le sort de la liberté. Pour nous, c'était aussi simple que ça. Même dans les heures les plus sombres, après Pearl Harbour, et pendant nos revers au début de 1947 dans le Pacifique, l'idée que nous pourrions perdre la guerre n'a jamais effleuré mon esprit. D'ailleurs, je n'étais pas le seul. Il me plaît de mentionner le fait que dans le journal tenu par ma mère, dans notre propriété d'Antigny-le-Château, pendant la première année de l'occupation, on lit les mêmes sentiments de confiance absolue.

Je fus envoyé en mars 1943 en Afrique du Nord, chargé auprès du quartier général allié à Alger, des émissions radiophoniques pour la France, l'Italie et l'Allemagne. En janvier 44, je fus affecté au quartier général de la VII^e Armée américaine qui devait débarquer, avec la 1^{re} Armée française dans le Midi de la France. Je dirigeais les opérations dites de « guerre psychologique », avant les débarquements, pour la zone occidentale de la Méditerranée, et les préparations pour les débarquements eux-mêmes dans le domaine de l'information : presse, radio, etc.

C'est vous dire que j'étais bien placé pour observer l'évolution de l'opinion politique en Afrique du Nord et dans la métropole. Pendant ces dix-huit mois, je restai en rapports étroits non seulement avec le gouvernement provisoire, surtout en la personne de Henri Bonnet, commissaire à l'information, mais avec les membres de l'Assemblée consultative et avec le maréchal de Lattre de Tassigny et son état-major. Tout le monde sait combien furent pénibles et difficiles ces années à Alger pour les Français qui s'y trouvaient. Les rapports entre nos deux gouvernements étaient aussi assez délicats, et cela se comprend. Le but de notre politique était de maintenir intacte la souveraineté du peuple français ; de ne pas préjuger de sa volonté politique

lorsqu'il serait en mesure de l'exprimer librement et de se prononcer lui-même sur son choix de gouvernement. Notre effort d'impartialité, comme c'est généralement le cas, ne satisfaisait ni les uns ni les autres.

Arrivé à Paris en septembre 1944, j'ai travaillé à la mise sur pied des services américains d'information et de relations culturelles. J'ai eu l'occasion d'admirer l'énergie avec laquelle les Français entreprirent la lourde tâche de la reconstruction de leur pays. Mais il était déjà évident pour nous, avant la fin de la guerre, que l'Europe ne pourrait pas se relever par ses propres moyens.

Or, le président Roosevelt avait servi dans l'administration Wilson. Tout en admirant son idéalisme, Roosevelt était fermement résolu de ne pas répéter ses erreurs. En plus de la nécessité de maintenir d'étroites relations avec le Congrès, il comprenait ce que l'idéalisme de Wilson lui avait caché : que la réussite de tout programme de stabilisation sociale et politique après la guerre demandait la création préalable de solides fondements économiques. Il préconisait donc la nécessité d'une aide économique américaine comme instrument de redressement en Europe.

Deux ans après sa mort, l'Europe se trouvait de nouveau au bord de l'abîme — cette fois d'ordre économique — avec une dette de plus de 12 milliards de dollars pour les commandes déjà livrées qu'elle n'avait pas les moyens de payer. Elle avait besoin de tout mais ne pouvait rien acheter. Par contre, les Etats-Unis étaient en mesure de tout produire mais ne pouvaient rien vendre à une Europe dépourvue de ressources.

(A suivre)

Le Prix Littéraire du Morvan à Marylène Clément

Créé en 1960, attribué tous les deux ans avec la participation de l'Académie du Morvan, et d'un montant de 1.500 F, le Prix Littéraire du Morvan a été décerné pour la onzième fois le 28 juillet dernier, à Vézelay, à l'issue d'un déjeuner qui réunissait, autour de leur président, Roger Denux, les membres du jury.

Leur choix, après un examen attentif des neuf ouvrages présentés, s'est porté dès le premier tour sur notre concoureur Mme Marylène Clément, pour son roman *Le vent sur la maison*.

Ont également obtenu des voix, M. Duval-Seguenot (*L'Ermite*), Marinette Janvier (*En suivant la teurlée*), Odette Poud (*Maman et moi*), Maryse Martin (*Mes sabots dans la ville*), Marguerite Doré (*Des histouaies du canton de Ved'la*).

La proclamation et la remise du prix ont eu lieu à la mairie de Vézelay au cours d'une réception très cordiale offerte par la municipalité.

On veut que chaque numéro constitue le document de référence crédible qu'il doit être. Par exemple, où trouvera-t-on plus exactement exposée que dans notre bulletin n° 3 l'œuvre et la carrière du peintre Jacques Thévenet ? Où trouvera-t-on, quand on les cherchera, et cela arrivera, non seulement la biographie mais aussi les travaux et les publications jusqu'ici dispersées de Jean-Bertin ? Leur liste occupe six pages de notre bulletin n° 5. Où trouvera-t-on spécialement rassemblée à l'intention des chercheurs futurs, une bibliographie récente et complète du Morvan si ce n'est dans la suite naturelle de nos premiers fascicules ? Et que dire des articles historiques ou scientifiques, des thèses ou mémoires que leurs auteurs nous ont préférentiellement confiés ?

Vous le voyez, il faut s'y résoudre, la rigueur est la loi du genre. Je voudrais dire aussi un mot du volume et du rythme de la publication. Son volume dépend avant tout de nos moyens financiers, et pour l'instant nous ne pouvons pas l'accroître. Par contre, on peut discuter de l'opportunité de son fractionnement en bulletins semestriels ou de leur regroupement en un seul bulletin annuel. Quant au rythme ce n'est pas le fait de la rédaction, ni de nos finances, ni de notre administration, s'il y a eu cette année une rupture de cadence. Il s'agit seulement d'un malentendu sur les délais de rédaction d'un article fondamental. Cette lacune a été heureusement comblée par l'originale étude de Marcel Meunier sur les Puits Artésiens du Morvan Avallonnais. Aujourd'hui notre rythme a repris avec le numéro spécial qui nous est distribué et que je vous laisse le soin de découvrir. Bien entendu, Marcel Vigreux et ses collaborateurs répondront tout à l'heure à vos éventuelles questions touchant le bulletin.

La page

Venons-en à la Page du Morvan, notre seconde et très authentique image de marque. Expriment, j'en suis sûr, l'avis général, je déclare que je suis personnellement, comme académicien, flatté d'entendre ce que j'entends partout où je vais, dans les bourgs et les campagnes du massif, voire bien au-delà, où l'on me parle souvent de cette page. C'est d'abord à son directeur responsable, Marcel Barbotte, qui est à la fois un journaliste professionnel et un académicien militant, que revient le mérite de cet impact : la quête de la copie, son choix, la composition et la régularité de la parution sont autant de problèmes épineux que Marcel Barbotte résout pratiquement tout seul et dont il n'entretient le conseil que dans les cas exceptionnellement graves.

Cependant, le mérite de la qualité de la matière revient évidemment aux auteurs qui collaborent à notre publication. Grâce à eux, académicien ou non, la page ne cesse d'être intéressante, variée, vivante. C'est pourquoi je les remercie de leur collaboration et leur demande de la poursuivre afin de faire mieux connaître et mieux se connaître le Morvan.

De cela l'Académie a lieu d'être d'autant plus satisfaite qu'elle honore ainsi le très rare privilège que lui concèdent, depuis plus de dix ans, les deux grands journaux régionaux que sont « Le Courrier de Saône-et-Loire » et « Le Journal du Centre ». Que leurs directions trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Et maintenant, peut-on mieux faire ? Certes, on peut toujours mieux faire, mais en se souvenant que le mieux est parfois l'ennemi du bien. Quoi qu'il en soit, rien, à l'Académie, n'est plus ouvert que notre page et je suis sûr que Marcel Barbotte sera heureux, tout à l'heure, d'entendre vos suggestions... après avoir entendu, pourquoi pas, vos compliments.

Une concertation permanente à laquelle ont participé, au cours de l'année, la quasi-totalité des membres du conseil d'administration, notre conseiller juridique Jean Menand, le représentant du département de l'Yonne, Marcel Meunier, le secrétaire général honoraire Albert Jaillet et naturellement notre secrétaire général en exercice Joseph Roblin, souvent rassemblés sous la présidence fortuite de notre vice-président Claude Régnier, a permis d'élaborer certains projets d'action, après avoir réalisé ceux qui avaient été prévus.

Vous savez que notre voyage en Grèce s'est accompli dans les meilleures conditions. Vous en avez lu les comptes rendus. Ce faisant, l'Académie a

une la dispersion de l'Académie qui nait à son activité. En réponse à une lettre circulaire, dont j'aurais aimé qu'elle suscite plus de réactions, une proposition originale m'est venue de notre confrère Gaston Lassus d'Autun : il envisage de créer des petits groupes de travail constitués localement par des membres titulaires et correspondants résidents et, de la sorte, répartis sur l'ensemble du territoire de notre ressort. Pour ma part, je tenterais volontiers cette expérience, avec toute la prudence et les limites que requiert le risque de fractionnement. Dans la mesure où l'assemblée générale donnerait son accord, je serais heureux que, sans délai, ceux d'entre vous qui pensent pouvoir participer localement à cette animation prennent contact avec le conseil d'administration.

Enfin, sur la proposition d'Albert Jaillet, nous avons examiné dans quel sens l'Académie pourrait contribuer à la poursuite de l'étude du folklore régional. Je crois exprimer le jugement de mes collègues en précisant qu'il est souhaitable d'appeler d'abord à une concertation le professeur Henri Mitterrand et les auteurs qui font actuellement autorité en la matière. La parole est donc en cette affaire à nos confrères Henri Mitterrand, Joseph Bruley et Jean Drouillet, en accord avec Albert Jaillet, promoteur de cette initiative.

Vous le voyez, notre programme de participation à l'activité culturelle de notre région est abondant. Il est clair que nous ne pourrions pas y faire face avec nos seules ressources. Aussi avons-nous sollicité et obtenu les subventions indispensables. Que les collectivités qui nous ont fait confiance en soient ici remerciées.

Or, depuis dix ans, cette académie active n'avait pas de toit. A la période que j'ai rappelée notre petite équipe de gestion trouva une hospitalité provisoire dans le bureau de Joseph Pasquet, grâce à la bienveillance de Mme Joseph Pasquet. Puis, la discrétion nous l'imposant, nous nous sommes installés en squatters dans une des salles d'archéologie du musée de Château-Chinon sauf en hiver quand le froid nous obligea à nous replier au Vieux-Morvan. Vint ensuite le temps où la mairie fut transférée au palais de justice. La grande salle de l'hôtel de ville nous fut alors ouverte, mais nous ne disposions pas encore d'un local qui fut vraiment le nôtre. C'est maintenant chose faite : l'Académie doit à une prédilection particulière l'attribution particulière d'une pièce qui fut le bureau du maire. C'est un local de dimensions modestes, avec des vitrines où nous venons déposer nos archives et ordonner la bibliothèque. Nous l'avons meublé pour permettre la délibération d'une douzaine de personnes. Le porte est identifiée par une plaque au nom de l'Académie du Morvan, c'est dire qu'elle est vraiment chez elle, en attendant beaucoup mieux dans un bâtiment en cours de rénovation.

Parvenu ainsi au terme de ce rapport moral que je soumetts à l'approbation de l'assemblée générale, il m'est agréable de conclure en disant qu'en 1978 la vie de l'Académie s'est constamment déroulée sous le signe de la sérénité d'une équipe de gestion bien soudée que je remercie de sa confraternelle et active collaboration.

Cet exposé, écouté avec attention et longuement applaudi, fut adopté à l'unanimité.

Trois nouveaux membres titulaires

Les vides laissés par les décès survenus, après celui du D^r Bondoux, de MM. Jean Bertin et Louis Gallois, laissaient parmi les membres titulaires, trois vacances. Sur proposition du conseil d'administration furent élus à l'unanimité :

— Mme Florence Heuillard, professeur au Lycée d'Autun, qui prépare une thèse sur l'histoire gallo-romaine de cette ville.

— M. Bernard Gallois, fils de notre confrère récemment disparu, archéologue averti.

— M. Claude Péquignot, professeur au C.E.S. de Château-Chinon, spécialisé dans l'étude des bâtiments gallo-romains.

Le président ayant ouvert le débat sur le chapitre des « questions diverses », plusieurs membres (Mme Chabrolin, MM. Olivier, Séverin, Barbotte, Lassus, Basdevant) exprimèrent leurs avis et suggestions sur les divers projets de l'Académie.